

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01314

Numéro SIREN : 430 130 393

Nom ou dénomination : ODICEO

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2022 sous le numéro de dépôt B2022/006404

Désignation de l'entreprise : SAS ODICEO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text" value="12"/>						
Adresse de l'entreprise : 115 Boulevard de Stalingrad		69116 VILLEURBANNE						
Durée de l'exercice précédent * <input type="text" value="12"/>		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * <input type="text" value="43013039300027"/>								
		Exercice N, clos le, <input type="text" value="30092021"/>						
		N-1 <input type="text" value="30092020"/>						
		Net <input type="text" value="3"/>						
		Net <input type="text" value="4"/>						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	120 097	AC	119 339	758	2 228
		Fonds commercial (1)	AH	1 857 521	AI		1 857 521	1 857 521
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	37 747	AK	12 116	25 631	27 728
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP	165 724	AC	105 879	59 845	78 258
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	805 712	AU	299 047	506 665	538 911
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	282 428	CV		282 428	349 428
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH	65 431	BI		65 431	64 355		
TOTAL (II)		BJ	3 334 661	BK	536 381	2 798 279	2 918 430	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	128 663	BQ		128 663	141 914
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 600	BW		3 600	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 306 898	BY	76 140	2 230 758	2 446 220
		Autres créances (3)	BZ	464 879	CA		464 879	767 180
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	3 274 553	CG		3 274 553	3 252 955	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	97 248	CI		97 248	81 086	
	TOTAL (III)	CJ	6 275 842	CK	76 140	6 199 701	6 689 355	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	9 610 503	1A	612 522	8 997 981	9 607 786	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	65 431	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobili-sations :	Stocks :	Créances :					

Désignation de l'entreprise SAS ODICEO		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :275 000.....)	DA	275 000	275 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	125 000	125 000
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	27 500	27 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	2 381 497	2 966 823
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	499 624	414 673
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 308 621	3 808 997
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	153 656	336 786
	Provisions pour charges	DQ	74 765	
	TOTAL (III)	DR	228 421	336 786
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 726 160	1 821 737
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	3 620	7 578
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	169 104	466 661
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 295 240	2 039 538
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		12 788
	Autres dettes	EA	29 908	26 369
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	1 236 907	1 087 332	
TOTAL (IV)	EC	5 460 939	5 462 002	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	8 997 981	9 607 786	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 937 259	3 738 146	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 371	1 757	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N				Total	Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires					
Désignation de l'entreprise : SAS ODICEO							Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services *	FG	8 740 337	FH	39	FI	8 740 375
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		8 740 337	FK	39	FL	8 740 375	8 583 601
	Production stockée *					FM	(13 251)	(6 846)	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	35 688		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	438 345	327 921	
	Autres produits (1) (11)					FQ	339	1 975	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 201 496	8 906 650
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 513 970	1 936 758	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	166 342	239 049	
	Salaires et traitements *					FY	4 283 707	4 131 794	
	Charges sociales (10)					FZ	1 989 204	1 878 602	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	150 653	138 098
				} - dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	13 115
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	182 888	84 427	
	Autres charges (12)					GE	130 810	85 484	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 430 689	8 518 332	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	770 807	388 318	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 197	5 796	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	84 000	41 000	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	89 197	46 796	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	41 000		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 080	2 345	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	51 080	2 345	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	38 117	44 451	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	808 924	432 769	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SAS ODICEO		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	57 782	46 865
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	26 350	400 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	84 132	446 865
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 315	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	110 000	253 433
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	111 315	253 433
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(27 183)	193 432
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	96 478	66 076
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	185 638	145 452
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 374 824	9 400 312
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 875 200	8 985 638
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	499 624	414 673
REVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	25 000	22 350
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	77 646	58 890
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 165	337
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 dont cotisations facultatives Madelin A7 obligatoires A9 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		111 315	84 132	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 997 981** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **9 374 824** euros et un total **charges** de **8 875 200** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **499 624** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2020** et finit le **30/09/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent clos le **30/09/2020** avait une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement marquant de l'exercice. Eu égard à la situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de la société, celle-ci n'a pas mis en évidence, à ce stade de conséquence significative de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. A la date d'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Les titres de la société ODICEO ENTREPREUNARIAT INNOVATION détenus par ODICEO ont été cédés à la société HO2.

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2017-01 du 5 mai 2017 relatif à la modification des annexes du règlement ANC 2016-07 homologué en date du 26 décembre 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production.

Les malis de fusion issus des fusions des années antérieures et figurant au bilan ont été affectés aux fonds de commerce ; les fonds de commerce ont fait l'objet d'une analyse basée sur le CA généré et communément admise dans la profession. Ce test n'a à ce jour pas mis en évidence de perte de valeur au 30/09/2021.

La société ODICEO a procédé le 21 décembre 2015 à l'acquisition de l'usufruit de 99 parts sociales de la SCI DAPHNIS pour une durée expirant le 31 décembre 2033. La valeur de l'usufruit a été constituée par actualisation du flux des revenus futurs perçus pendant la durée de l'usufruit.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

* Concessions, logiciels et brevets :	3 ans
* Autres immobilisations incorporelles :	18 ans (usufruit temporaire de parts sociales)
* Matériel et outillage :	3 à 4 ans
* Agencements :	8 à 10 ans
* Matériel de transport :	4 à 5 ans
* Matériel de bureau et informatique :	3 à 4 ans
* Mobilier :	4 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition.

Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise ; Elle est déterminée, selon les caractéristiques propres à chaque filiale, par rapport aux capitaux propres de la filiale.

Stocks et en cours

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les encours de production sont déterminés en fonction de l'avancement des dossiers et valorisés au prix de vente diminué d'une réfaction de 45% ; une analyse de chaque dossier est réalisée afin de déterminer ou non l'opportunité d'une provision.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La convention collective appliquée est celle des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes .

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.88 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : turnover moyen
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2021

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. Ils s'élèvent à 255 665 euros au 30 septembre 2021.

Parallèlement, l'entreprise a souscrit un contrat d'assurance collective auprès d'un organisme extérieur légalement agréé à cet effet.

Un versement complémentaire de 100 000 euros a été pris en charge sur l'exercice.

Une provision pour départ à la retraite a été comptabilisée au 30 septembre 2021 pour un montant de 74 764 euros. Cette provision ne figure pas dans les engagements mentionnés ci-dessus.

ODICEO
Société par actions simplifiée au capital de 275.000 euros
115 boulevard de Stalingrad – 69100 VILLEURBANNE
430 130 393 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 FEVRIER 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 499.624 euros de la manière suivante :

Bénéfice	499.624 euros
Prélèvement sur le compte « Autres réserves » Qui ressortira ainsi à 2.281.121 euros	100.376 euros
Total des sommes distribuables	600.000 euros
A titre de dividendes Soit 109 euros par action.	600.000 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2.708.621 euros.

Les dividendes seront mis en paiement à compter de jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 872 euros.

Il est précisé que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 non-éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 599.128 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Abattement de 40%
Distribution exceptionnelle du 16/11/2020	1.000.000 €	Eligibles : 1.454 € Non-éligibles : 998.546 €
30/09/2019	1.100.000 €	Eligibles : 1.600 € Non-éligibles : 1.098.400 €
30/09/2018	300.000 €	Eligibles : 600 € Non-éligibles : 299.400 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 février 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente

Jacques MAUREAU

Expert-Comptable Diplômé
Inscrit au tableau du Conseil Régional
De l'Ordre des Experts-Comptables
Rhône-Alpes
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



ODICEO

115 boulevard Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Société par actions simplifiée au capital de 275 000 €
R.C.S. LYON 430 130 393

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2021

5 rue Gorge de Loup
69009 LYON
Tél. : 04-72-77-09-40
Fax : 04-72-77-09-49

E-mail :
Jacques.maureau@sadec-akelys.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ODICEO relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » exposé dans les règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans un contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été le plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les produits constatés d'avances
- Les créances clients
- Les provisions pour risques et charges

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

4. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

En raison de l'obtention tardive de certaines informations, je n'ai pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai statutaire de 8 jours avant l'assemblée générale.

Lyon, le 14 février 2022

Jacques MAUREAU
Le Commissaire aux comptes

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2021

Bilan Actif

		30/09/2021			30/09/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	120 097	119 339	758	2 228
	Fonds commercial (1)	1 857 521		1 857 521	1 857 521
	Autres immobilisations incorporelles	37 747	12 116	25 631	27 728
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	165 724	105 879	59 845	78 258
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	805 712	299 047	506 665	538 911
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	282 428		282 428	349 428	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	65 431		65 431	64 355	
TOTAL (II)		3 334 661	536 381	2 798 279	2 918 430
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	128 663		128 663	141 914
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 600		3 600	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 306 898	76 140	2 230 758	2 446 220
	Autres créances	464 879		464 879	767 180
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	3 274 553		3 274 553	3 252 955	
Charges constatées d'avance	97 248		97 248	81 086	
TOTAL (III)		6 275 842	76 140	6 199 701	6 689 355
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		9 610 503	612 522	8 997 981	9 607 786

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

65 431

64 355

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		30/09/2021	30/09/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	275 000	275 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	125 000	125 000
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	27 500	27 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 381 497	2 966 823
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	499 624	414 673
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	3 308 621	3 808 997
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	153 656	336 786
	Provisions pour charges	74 765	
	Total des provisions	228 421	336 786
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 726 160	1 821 737
	Emprunts et dettes financières divers	3 620	7 578
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 104	466 661
	Dettes fiscales et sociales	2 295 240	2 039 538
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		12 788	
Autres dettes	29 908	26 369	
Produits constatés d'avance (1)	1 236 907	1 087 332	
	Total des dettes	5 460 939	5 462 002
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	8 997 981	9 607 786
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	499 624,12	414 673,49
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 937 259	3 738 146
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 371	1 757

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2021

30/09/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	8 740 337	39	8 740 375	8 583 601
	Montant net du chiffre d'affaires	8 740 337	39	8 740 375	8 583 601
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée			(13 251)	(6 846)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			35 688	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			438 345	327 921
	Autres produits			339	1 975
	Total des produits d'exploitation (1)			9 201 496	8 906 650
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 513 970	1 936 758
	Impôts, taxes et versements assimilés			166 342	239 049
	Salaires et traitements			4 283 707	4 131 794
	Charges sociales du personnel			1 989 204	1 878 602
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			150 653	138 098
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			13 115	24 120	
Dotations aux provisions			182 888	84 427	
Autres charges			130 810	85 484	
Total des charges d'exploitation (2)			8 430 689	8 518 332	
RESULTAT D'EXPLOITATION				770 807	388 318

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		30/09/2021	30/09/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		770 807	388 318
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 197 84 000	5 796 41 000
Total des produits financiers		89 197	46 796
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	41 000 10 080	2 345
Total des charges financières		51 080	2 345
RESULTAT FINANCIER		38 117	44 451
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		808 924	432 769
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	57 782 26 350	46 865 400 000
Total des produits exceptionnels		84 132	446 865
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 315 110 000	253 433
Total des charges exceptionnelles		111 315	253 433
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(27 183)	193 432
PARTICIPATION DES SALARIES		96 478	66 076
IMPOTS SUR LES BENEFICES		185 638	145 452
TOTAL DES PRODUITS		9 374 824	9 400 312
TOTAL DES CHARGES		8 875 200	8 985 638
RESULTAT DE L'EXERCICE		499 624	414 673

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 997 981** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **9 374 824** euros et un total **charges** de **8 875 200** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **499 624** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2020** et finit le **30/09/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent clos le **30/09/2020** avait une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement marquant de l'exercice. Eu égard à la situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de la société, celle-ci n'a pas mis en évidence, à ce stade de conséquence significative de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. A la date d'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Les titres de la société ODICEO ENTREPREUNARIAT INNOVATION détenus par ODICEO ont été cédés à la société HO2.

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2017-01 du 5 mai 2017 relatif à la modification des annexes du règlement ANC 2016-07 homologué en date du 26 décembre 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production.

Les malis de fusion issus des fusions des années antérieures et figurant au bilan ont été affectés aux fonds de commerce ; les fonds de commerce ont fait l'objet d'une analyse basée sur le CA généré et communément admise dans la profession. Ce test n'a à ce jour pas mis en évidence de perte de valeur au 30/09/2021.

La société ODICEO a procédé le 21 décembre 2015 à l'acquisition de l'usufruit de 99 parts sociales de la SCI DAPHNIS pour une durée expirant le 31 décembre 2033. La valeur de l'usufruit a été constituée par actualisation du flux des revenus futurs perçus pendant la durée de l'usufruit.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

* Concessions, logiciels et brevets :	3 ans
* Autres immobilisations incorporelles :	18 ans (usufruit temporaire de parts sociales)
* Matériel et outillage :	3 à 4 ans
* Agencements :	8 à 10 ans
* Matériel de transport :	4 à 5 ans
* Matériel de bureau et informatique :	3 à 4 ans
* Mobilier :	4 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition.

Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise ; Elle est déterminée, selon les caractéristiques propres à chaque filiale, par rapport aux capitaux propres de la filiale.

Stocks et en cours

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les encours de production sont déterminés en fonction de l'avancement des dossiers et valorisés au prix de vente diminué d'une réfaction de 45% ; une analyse de chaque dossier est réalisée afin de déterminer ou non l'opportunité d'une provision.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La convention collective appliquée est celle des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes .

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.88 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : turnover moyen
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2021

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. Ils s'élèvent à 255 665 euros au 30 septembre 2021.

Parallèlement, l'entreprise a souscrit un contrat d'assurance collective auprès d'un organisme extérieur légalement agréé à cet effet.

Un versement complémentaire de 100 000 euros a été pris en charge sur l'exercice.

Une provision pour départ à la retraite a été comptabilisée au 30 septembre 2021 pour un montant de 74 764 euros. Cette provision ne figure pas dans les engagements mentionnés ci-dessus.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2021
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	2 017 814			2 449	2 015 365
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 017 814			2 449	2 015 365

CORPORELLES						
	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	165 724				165 724
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	469 755		9 713		479 468
	Matériel de transport	31 165			21 470	9 694
	Matériel de bureau, mobilier	310 326		86 713	80 489	316 550
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	976 969		96 426	101 960	971 436

FINANCIERES						
	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	392 428			110 000	282 428
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	64 355		1 151	75	65 431
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	456 784		1 151	110 075	347 860

TOTAL	3 451 566		97 577		214 483	3 334 661
--------------	------------------	--	---------------	--	----------------	------------------

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires		74 765		74 765
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	336 786	108 123	291 254	153 656	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		336 786	182 888	291 254	228 421
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	43 000	41 000	84 000	
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	132 472	13 115	69 446	76 140
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	175 472	54 115	153 446	76 140
TOTAL GENERAL		512 258	237 003	444 700	304 561
Dont dotations et reprises { <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		196 003 41 000	360 700 84 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	65 431	65 431	
	Clients douteux ou litigieux	91 296	91 296	
	Autres créances clients	2 215 602	2 215 602	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	154	154	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	17 788	17 788	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	20 461	20 461	
	Groupe et associés (2)	408 883	408 883	
	Débiteurs divers	17 594	17 594	
	Charges constatées d'avances	97 248	97 248	
TOTAL DES CREANCES		2 934 457	2 934 457	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	30/09/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
--	------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 371	1 371		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 724 789	201 109	1 523 680	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 937	2 937		
	Fournisseurs et comptes rattachés	169 104	169 104		
	Personnel et comptes rattachés	1 002 509	1 002 509		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	719 978	719 978		
	Impôts sur les bénéfices	28 605	28 605		
	Taxes sur la valeur ajoutée	469 553	469 553		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	74 595	74 595		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	683	683		
	Autres dettes	29 908	29 908		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 236 907	1 236 907			
TOTAL DES DETTES		5 460 939	3 937 259	1 523 680	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		96 304			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2021	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	943 838	Clientèle
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	913 683	Malis de Fusion
TOTAL	1 857 521	

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 500,00	50,0000	275 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		5 500,00	50,0000	275 000,00

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2021

Total des Produits à recevoir		140 176
Autres créances clients		115 612
<i>Clients factures à établir</i>	111 065	
<i>Fact a établir groupe</i>	4 547	
Autres créances		24 564
<i>Indemnités ijss</i>	154	
<i>Cap / taxe apprentissage</i>	8 241	
<i>Cap / formation professionnelle</i>	12 221	
<i>Intérêts c/c à rec</i>	141	
<i>Int cc - compte courant odiceo</i>	1 331	
<i>Deb et cred divers / produits</i>	2 478	

Charges à payer

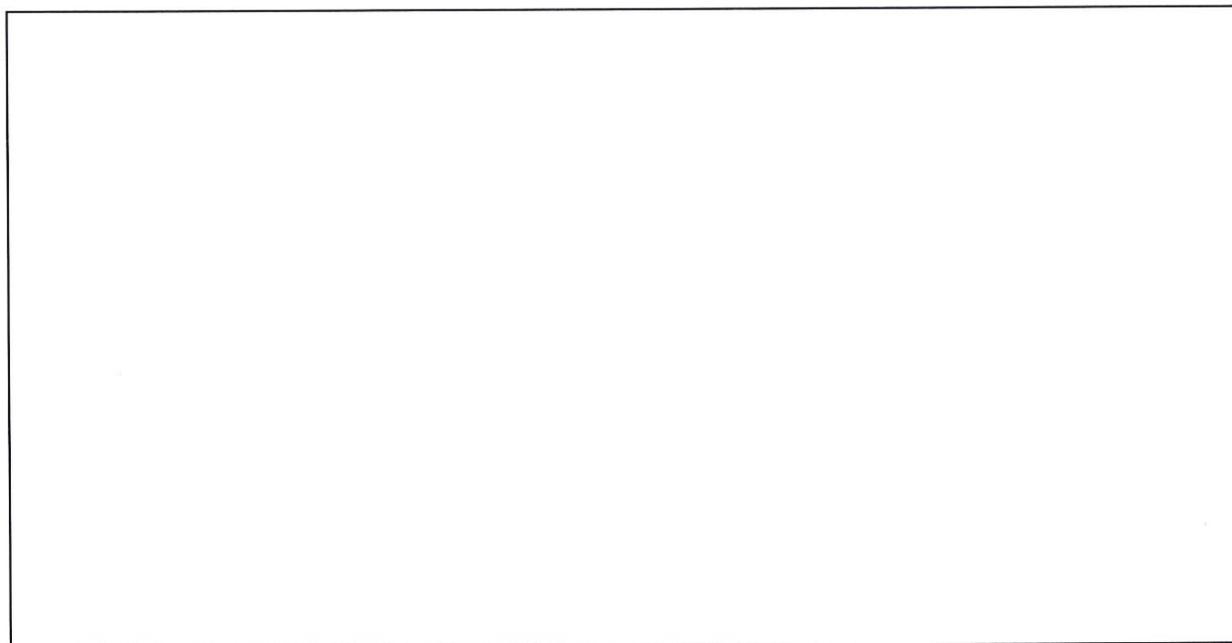
Etat exprimé en euros

30/09/2021

Total des Charges à payer		1 486 457
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 662
<i>Incnes/emprunts</i>	1 291	
<i>Frais bancaires à payer</i>	1 371	
Emprunts et dettes financières divers		83
<i>Associés / intérêts courus</i>	83	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		67 325
<i>Fourn./factures non parvenues</i>	67 325	
Dettes fiscales et sociales		1 405 296
<i>Personnel / congés à payer</i>	261 151	
<i>Personnel / prov rtt</i>	70 842	
<i>Personnel / primes à payer</i>	558 100	
<i>Org.sociaux. / congés à payer</i>	128 806	
<i>Org.soc. cs prov rtt</i>	34 782	
<i>Org.soc. autres charges à payer</i>	19 296	
<i>Org.sociaux. / primes</i>	279 050	
<i>Cap / effort construction</i>	30 790	
<i>Cap / cet</i>	11 350	
<i>Cap / taxe handicapés</i>	6 000	
<i>Prov h3c</i>	5 130	
Autres dettes		11 091
<i>Clients rrr à accorder</i>	420	
<i>Avoirs à établir groupe</i>	10 439	
<i>Charges à Payer</i>	232	

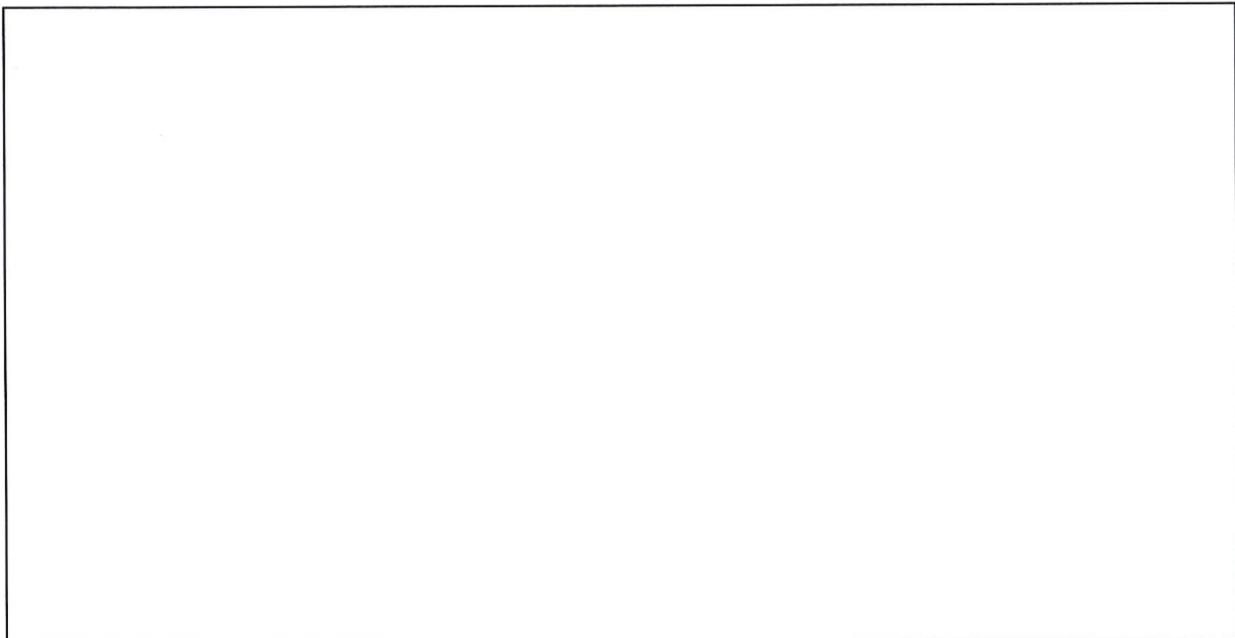
Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2021	30/09/2020	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	1 236 907	1 087 332	149 575	13,76
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	1 236 907	1 087 332	149 575	13,76



Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2021	30/09/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	97 248	81 086	16 162	19,93
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	97 248	81 086	16 162	19,93



Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2021
Emprunts				
Emprunt 380 K€	Nantissement de comptes	Banque CIC Lyonnaise de ba	299 191	223 498
Emprunt 1.5 M€	Prêt garanti par l'Etat	Banque CIC Lyonnaise de ba	1 500 000	1 500 000
		TOTAL	1 799 191	1 723 498

Effectif moyen

		30/09/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		37	
	Professions intermédiaires			
	Employés		42	
	Ouvriers			
	TOTAL		79	

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/09/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Indemnité départ à la retraite		225 665	
		225 665	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		225 665	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	30/09/2021	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		808 924	185 638	623 286
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(123 661)		(123 661)
RESULTAT COMPTABLE		685 262	185 638	499 624

(1) après retraitements fiscaux.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

30/09/2021

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	Effort construction	18 150
	Participation	96 478
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		114 628

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	SADEC AKELYS							
	30/09/2021	30/09/2020	%	%	30/09/2021	30/09/2020	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	6 360	6 500	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	6 360	6 500	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	6 360	6 500	100,00	100,00				